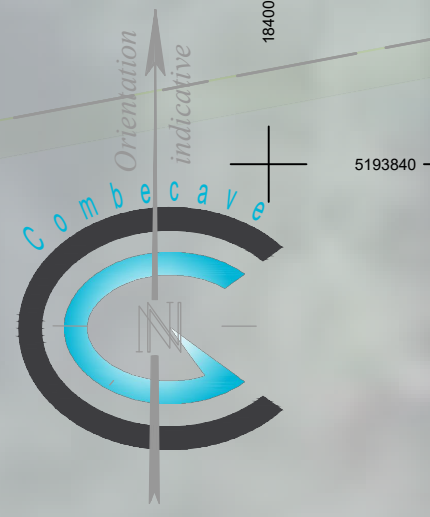


Commune de  
Reyrieux (AIN)  
530 Chemin du Cerdon - AS-831  
**PROJET D'ALIGNEMENT**  
Système planimétrique : RGF93-CC46 (GNSS)\*  
Système altimétrique : NGF-IGN69 (GNSS)\*

AS - 829  
M. CLAUDIN  
5a58ca



Chemin de la Reste

AS - 831  
M. CLAUDIN  
6a83ca

Lot A  
AS 831  
Ccad: 06a06ca  
Partie conservée par M. CLAUDIN  
Contenance non garantie

Lot B (à régulariser)  
AS 831  
Sind=6m<sup>2</sup>  
A céder/vendre à la Commune  
Superficie non garantie

J1 toiture débord de  
toiture du lot A sur le lot B.  
Jouissance temporaire,  
possibilité de dépose de  
toiture avec reprise des  
écoulement des eaux  
pluviales par le lot B

Epaisseur non mesurée

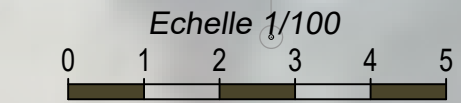
Chemin du Cerdon

TABLEAU DES COORDONNÉES - Alignement

Sommet	PT	E	N	DIST	Nature
F	45	1840051.98	5193829.42	17.49	Nu de mur
E	P.906	1840034.58	5193827.65	1.77	Angle de mur
D	40	1840032.82	5193827.50	4.59	Angle de mur
C	26	1840029.59	5193830.76	1.75	Angle de mur
B	25	1840029.73	5193832.50	3.90	Angle de mur
A	22	1840030.03	5193836.39	23.03	Nu de mur

TABLEAU DES COORDONNÉES - Lot B

Sommet	PT	E	N	DIST	Nature
C	26	1840029.59	5193830.76	3.59	Angle de mur
Z	41	1840029.31	5193827.18	3.53	N.M.
D	40	1840032.82	5193827.50	4.59	Angle de mur



Légende:

Foncier	N.M.
Borne existante / nouvelle	Non matérialisé application cadastrale limite non garantie
Clou Arp. / Tirefond	limite de fait
Marque peinture / Piquet	limite certaine
mur privatif	limite objet de l'acte bornage Alignement
mur mitoyen	ZN-364 parcelle cadastrale

\*Nota : les données planimétriques et altimétriques sont définies dans des systèmes locaux puis rattachées aux systèmes nationaux. En cas de réutilisation des données, il est impératif de ne pas utiliser les données brutes mais de se rapporter aux systèmes locaux définis en utilisant des points facilement identifiables.

Nota : les servitudes (apparentes et non apparentes) sont données à titre indicatif et devront faire l'objet d'investigations complémentaires tant techniques (repérage, sondages) que juridiques (recherche de servitudes conventionnelles)

Nota : Sauf mention contraire, les limites de propriété résultent de l'application du plan cadastral numérisé. Ces limites ne seront opposables qu'après Bornage Contradictoire signé par les parties et/ou alignement régulièrement délivré par l'autorité administrative compétente.

**Jérôme COMBECAVE**  
Géomètre-Expert  
contact@geometre-lyon.fr  
662 Rue des Jonchées 69730 GENAY  
06.52.05.93.71  
Date des mesures : 20.11.2023  
Date d'édition : 17.01.2024  
Fichier : 23127  
Dossier 23127